

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI
COWANSVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Cowansville du 17 janvier 2022, tenue dans la salle de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale.

Sont présents :

Madame la conseillère Mélanie Gobeille District 1
Monsieur le conseiller Alain Daigle District 2
Madame la conseillère Marie-France Beaudry District 3
Monsieur le conseiller Stéphane Lussier District 4
Monsieur le conseiller Yvon Pepin District 5
Madame la conseillère Amélie Fournier District 6

Formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la mairesse Sylvie Beauregard.

Sont également présents :

M. Claude Lalonde, ing., directeur général, Mme. Julie Lamarche, OMA, greffière, et Mme. Josée Tassé, CPA, CGA, OMA, trésorière

Madame la mairesse précise qu'en l'absence de débat sur un point inscrit à l'ordre du jour ou si personne ne demande le vote sur celui-ci, la proposition afférente est adoptée à l'unanimité.

001-01-2022

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Daigle

Appuyé de Monsieur le conseiller Yvon Pepin

Et résolu :

Que la séance soit déclarée ouverte à 19 h.

Adoptée à l'unanimité.

002-01-2022

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Stéphane Lussier

Appuyé de Alain Daigle

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis le point en affaires nouvelles demeurant ouvert :

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 3.1 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 5. AFFAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL**
 - 5.1 Adoption du budget pour l'exercice financier 2022
 - 5.2 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024
- 6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1 Direction générale**
 - 6.2 Finances et trésorerie**

- 6.3 Greffe et affaires juridiques
- 7. RÉGLEMENTATION
- 8. AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT
- 9. INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS
- 10. LOISIRS ET CULTURE
- 11. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIES
- 12. RESSOURCES HUMAINES
- 13. AFFAIRES NOUVELLES
- 14. DÉPOT DE DOCUMENTS
- 15. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné qu'il s'agit d'une séance extraordinaire, une seule période de question aura lieu à la fin de la présente séance, et ce, en conformité avec le Règlement 1797 concernant la régie interne et la tenue des séances du conseil municipal.

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

AFFAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

003-01-2022 Adoption du budget pour l'exercice financier 2022

Il est proposé par Madame la conseillère Amélie Fournier

Appuyé par Monsieur le conseiller Alain Daigle

Et résolu :

D'adopter tel que soumis, le budget des revenus, dépenses et affectations pour l'exercice financier 2022 au montant de 28 313 729 \$.

De décréter la publication d'un document explicatif du budget dans une prochaine édition du Journal Le Guide, de manière à présenter les estimations des revenus et dépenses de la Ville selon les diverses catégories, pour les exercices financiers 2021 et 2022, le tout conformément à la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Revenus	2021	2022
Taxes	17 090 586 \$	17 769 429 \$
Tarifications	3 984 487 \$	4 263 596 \$
Tenant lieu de taxes	2 391 589 \$	2 261 256 \$
Transferts	959 039 \$	1 042 300 \$
Imposition de droits	823 000 \$	1 192 000 \$
Amendes et pénalités	435 100 \$	456 400 \$
Services rendus	936 890 \$	1 186 748 \$
Intérêts et autres revenus	121 000 \$	142 000 \$
TOTAL REVENUS	26 741 691 \$	28 313 729 \$

Charges	2021	2022
Administration	3 871 523 \$	4 211 404 \$
Sécurité publique	3 750 657 \$	3 960 887 \$
Transport	5 039 037 \$	5 172 416 \$
Hygiène du milieu	3 875 060 \$	4 030 065 \$

Santé et bien-être	284 500 \$	289 900 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 361 822 \$	1 343 482 \$
Loisirs et culture	4 222 467 \$	4 615 428 \$
Frais de financement	1 127 500 \$	967 100 \$
Amortissement des immobilisations	4 900 000 \$	5 300 000 \$

TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT **28 432 566 \$** **29 890 382 \$**

Conciliation à des fins fiscales	2021	2022
Immobilisations	(4 910 000 \$)	(5 405 000 \$)
Prêts et placements à long terme	(20 000 \$)	(20 000 \$)
Remboursement de la dette à long terme	3 342 000 \$	3 171 000 \$
Affectations:		
▪ Activités d'investissement	199 125 \$	314 696 \$
▪ Réserve financière et fonds réservés	375 000 \$	362 651 \$
▪ Excédent de fonctionnement affecté	(371 000 \$)	0 \$
▪ Excédent de fonctionnement non affecté	(306 000 \$)	0 \$

TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES **(1 690 875 \$)** **(1 576 653 \$)**

Surplus (déficit) de l'exercice à des fins budgétaires **0 \$** **0 \$**

Adoptée à l'unanimité

004-01-2022 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024

Il est proposé par Madame la conseillère Mélanie Gobeille

Appuyé par Monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Et résolu :

D'adopter tel que soumis, le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024.

Dépenses en investissements	2022	2023	2024	Total
Règlements d'emprunts et subventions				
<i>Bâtiments</i>				
▪ Mise à niveau du centre aquatique (bassin, génératrice, ventilation et bureaux)				
○ Plans et devis	714 880 \$	- \$	- \$	714 880 \$
○ Travaux estimés à la charge de la Ville	- \$	4 152 353 \$	- \$	4 152 353 \$
○ Subvention maximale - PAFIR	- \$	5 182 700 \$	- \$	5 182 700 \$
▪ Centre de la nature				
○ Réfection du skate park	300 000 \$	- \$	- \$	300 000 \$
○ Réfection du bâtiment de location aquatique	428 000 \$	- \$	- \$	428 000 \$
○ Agrandissement de la salle polyvalente du chalet	- \$	- \$	445 000 \$	445 000 \$
▪ Imperméabilisation de la toiture - réservoir Baker	167 000 \$	- \$	- \$	167 000 \$
▪ Agrandissement du bâtiment pour l'entreposage des boues	240 000 \$	- \$	- \$	240 000 \$
▪ Réaménagement des bureaux administratifs - hôtel de ville	- \$	75 000 \$	- \$	75 000 \$
<i>Aménagements d'infrastructures de parc</i>				
▪ Aménagement de parcs et de modules de jeux	150 000 \$	242 000 \$	- \$	392 000 \$

▪ Mise à niveau des bassins de la piscine du parc Davignon	491 000 \$	- \$	- \$	491 000 \$
▪ Revitalisation du parc centre-ville (demande de subvention en cours)	- \$	278 000 \$	- \$	278 000 \$
▪ Renaturalisation de la rive - accès Désourdy	- \$	235 000 \$	- \$	235 000 \$
▪ Aménagement de terrains de pickleball	- \$	- \$	350 000 \$	350 000 \$
<i>Équipements</i>				
▪ Remplacement de camion 10 roues	- \$	276 000 \$	- \$	276 000 \$
▪ Remplacement de la surfaceuse à l'aréna	- \$	170 000 \$	- \$	170 000 \$
▪ Remplacement d'un balai de rue	- \$	- \$	380 000 \$	380 000 \$
<i>Autres infrastructures</i>				
▪ Réfection de passages à niveau	85 000 \$	85 000 \$	85 000 \$	255 000 \$
▪ Couches d'usure, pavage et réfection de trottoirs et fondations	445 280 \$	299 000 \$	1 002 000 \$	1 746 280 \$
▪ Construction d'un nouveau site de neiges usées	109 715 \$	346 485 \$	- \$	456 200 \$
▪ Construction d'un axe routier desservant la nouvelle école primaire	1 405 000 \$	- \$	- \$	1 405 000 \$
▪ Prolongement du réseau d'aqueduc - rue Pépin	60 000 \$	- \$	- \$	60 000 \$
▪ Réfection d'ouvrages d'art				
o Digue Bull 1 (honoraires et travaux)	525 000 \$	- \$	- \$	525 000 \$
o Digue Mitch-Bédard - rehaussement (honoraires et travaux)	75 000 \$	- \$	- \$	75 000 \$
▪ Portion subventionnée (TECQ 2019-2024)				
o Télémétrie dans divers postes de pompage	207 000 \$	70 000 \$	- \$	277 000 \$
o Mise à niveau station d'épuration et bâtiment traitement UV	6 502 000 \$	- \$	- \$	6 502 000 \$
▪ Usine de filtration - optimisation de la technologie				
o Travaux estimés à la charge de la Ville	- \$	690 500 \$	- \$	690 500 \$
o Subvention estimée - non officielle	- \$	690 500 \$	- \$	690 500 \$
▪ Séparation du réseau d'égout - diverses rues	- \$	898 000 \$	1 127 000 \$	2 025 000 \$
▪ Réaménagement du stationnement - bibliothèque municipale	- \$	640 000 \$	- \$	640 000 \$
▪ Modernisation de la signalisation routière et touristique	- \$	250 000 \$	- \$	250 000 \$
▪ Mise à niveau du réseau sanitaire et pluvial - rue Nord	- \$	- \$	2 500 000 \$	2 500 000 \$

11 904 875 \$ 14 580 538 \$ 5 889 000 \$ 32 374 413 \$

Fonds de roulement

<i>Machineries et équipements divers</i>				
▪ Remplacement de camions 10 et 12 roues	514 000 \$	- \$	- \$	514 000 \$
▪ Machineries diverses pour le service des infrastructures	98 000 \$	145 000 \$	240 500 \$	483 500 \$
▪ Remplacement de camionnettes et véhicules	193 000 \$	280 000 \$	75 000 \$	548 000 \$
▪ Équipements de déneigement	- \$	100 000 \$	55 000 \$	155 000 \$
▪ Abri solaire au chalet du centre de la nature	- \$	- \$	55 000 \$	55 000 \$

805 000 \$ 525 000 \$ 425 500 \$ 1 755 500 \$

Fonds d'administration

<i>Équipements et réfection e bâtiments</i>				
▪ Équipements divers pour les différents services	79 500 \$	- \$	- \$	79 500 \$
▪ Construction d'un lit de séchage	13 125 \$	68 875 \$	- \$	82 000 \$
▪ Implantation d'un service de vélo libre-service (subvention octroyée à 50 % - OVLIS)	27 071 \$	- \$	- \$	27 071 \$
▪ Équipement de gestion des accès du centre de la nature	60 000 \$	- \$	- \$	60 000 \$
▪ Honoraires professionnels:		- \$	- \$	
• Modernisation de la signalisation routière et touristique	25 000 \$			25 000 \$
• Réaménagement du stationnement - bibliothèque municipale	35 000 \$			35 000 \$
• Renaturalisation de la rive du	30 000 \$			30 000 \$

débarcadère Désourdy				
	269 696 \$	68 875 \$	---	338 571 \$

Surplus non affecté				
<i>Équipements, réfection de bâtiments et honoraires</i>				
▪ Outils de désincarcération pour le service des incendies	75 000 \$	- \$	- \$	75 000 \$
▪ Réaménagement de la berge de la plage au centre de la nature	75 000 \$	- \$	- \$	75 000 \$
▪ Acquisition de terrains	160 000 \$	- \$	- \$	160 000 \$
▪ Parc Industriel Sud-Ouest - prolongement du réseau d'aqueduc et mise en forme d'une rue	285 000 \$	105 000 \$	- \$	390 000 \$
▪ Agrandissement du bâtiment d'entreposage au centre de la nature	- \$	55 000 \$	- \$	55 000 \$
▪ Remplacements d'habits pour le service des incendies	- \$	75 000 \$	- \$	75 000 \$
▪ Nouveau site du garage municipal (rue Albany)				
o Fondation et déménagement d'un dôme	92 000 \$	- \$	- \$	92 000 \$
o Mobiliers pour le garage et les bureaux administratifs	- \$	125 000 \$	- \$	125 000 \$
o Équipements pour l'atelier mécanique	- \$	235 000 \$	- \$	235 000 \$
o Installations de réservoirs d'essence et diésel	- \$	89 000 \$	- \$	89 000 \$
▪ Honoraires professionnels:				
o Agrandissement salle polyvalente du chalet du centre de la nature	- \$	45 000 \$	- \$	45 000 \$
o Aménagement de terrains de pickleball	- \$	25 000 \$	- \$	25 000 \$
	687 000 \$	754 000 \$	0 \$	1 441 000 \$
TOTAL PRÉVU DES DÉPENSES	13 666 571 \$	15 928 413 \$	6 314 500 \$	35 909 484 \$

Financement	2022	2023	2024	Total
Financement à long terme	5 195 875 \$	8 637 338 \$	5 889 000 \$	19 722 213 \$
Subventions (comptant ou en service de dettes)	6 722 536 \$	5 943 200 \$	- \$	12 665 736 \$
Fonds de roulement	805 000 \$	525 000 \$	425 500 \$	1 755 500 \$
Fonds d'administration	256 161 \$	68 875 \$	- \$	325 036 \$
Surplus non affecté	687 000 \$	754 000 \$	- \$	1 441 000 \$
TOTAL DU FINANCEMENT	13 666 571 \$	15 928 413 \$	6 314 500 \$	35 909 484 \$

Adoptée à l'unanimité

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Direction générale

Finances et trésorerie

Greffe et affaires juridiques

RÉGLEMENTATION

AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT

INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS

LOISIRS ET CULTURE

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIES

RESSOURCES HUMAINES

AFFAIRES NOUVELLES

DÉPOT DE DOCUMENTS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune période de questions n'a eu lieu considérant que la séance a été tenue sans audience publique et diffusée en direct via la plateforme Facebook. Les citoyens ont été invités en début de séance à poser leurs questions par l'entremise des réseaux sociaux, pendant la diffusion de la séance. Les réponses aux questions seront transmises dans les 24 heures suivant la tenue de la séance.

005-01-2022

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-France Beaudry

Appuyé de Monsieur le conseiller Alain Daigle

Et résolu :

Que la séance soit levée à 19 h 38.

Adoptée à l'unanimité.

Sylvie Beauregard, mairesse

Julie Lamarche, OMA, greffière

Par sa signature, la mairesse indique qu'elle signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.